

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2022
DÉLIBÉRATION N° 2022-02

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 6

Conseillers absents : 4

Conseillers représentés : 4

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-deux, le quatre avril à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 28 mars 2022, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - DRUJON D'ASTROS Cyrille - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Vincent - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise

Pouvoir : BOISSET Vincent à Cyrille DRUJON D'ASTROS - LATIL Jessica à ARDUIN Annie - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe - MESTRE Françoise à BOISSET André.

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet : FIXATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT - BUDGET CAMPING

- **Vu** les articles L2321-2-27 et R2321-1 du Code des Collectivités Territoriales,
- **Vu** l'instruction budgétaire et comptable M4,

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal les obligations en matière d'amortissement.

Monsieur le Maire propose de fixer les durées d'amortissement par compte selon le tableau suivant :

Articles	Biens ou catégories de biens	Durée d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
2031	Frais d'études non suivies de réalisations	5 ans
2032	Frais de recherche et de développement	5 ans
2033	Frais d'insertion	5 ans
2051	Concessions, droits similaires, brevets et licences	5 ans
2088	Autres immobilisations incorporelles	5 ans
Immobilisations corporelles		
2121, 2125 et 2128	Agencements et aménagements de terrain	20 ans
2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriel	10 ans
2131	Bâtiments	50 ans
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	10 ans
2138	Autres constructions	30 ans
2151	Installations complexes spécialisées	10 ans
2153	Installations à caractère spécifique	10 ans
2154	Matériel industriel	10 ans
2155	Outillage industriel	10 ans
2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	10 ans
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers	10 ans
2182	Véhicules	10 ans
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 ans
2184	Mobilier	10 ans
2188	Autres immobilisations corporelles	15 ans

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le

ID : 005-210500583-20220404-202202-CC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Décide de fixer les durées d'amortissement comme récapitulées dans le tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Cyrille Drujon d'Astros', written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE FREISSINIÈRES' at the top and 'Alpes-Maritimes' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a crown above. The seal is partially obscured by the signature lines.